

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

\*

Ancienne Gare - Place Faure-Marchand  
17390 LA TREMBLADE

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur \*

017-200077089-20190711-CS-190711-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/07/2019

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS*

**SÉANCE DU 11 JUILLET 2019**

**AFFICHÉ LE 16 JUILLET 2019**

*CS-190711-08*

*Nombre de membres :*

- En exercice :	14
- Présents :	09
- Absents :	06
- Pouvoirs :	00

**CS-190711-08 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN SEMI-RIGIDE MOTORISE ET DE SA REMORQUE DE ROUTE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE ET LE SYNDICAT MIXTE**

L'an deux mil dix-neuf, le onze juillet à quinze heure, le Comité syndical dûment convoqué le trois juillet deux mille dix-huit s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

**LES PRÉSENTS :**

- M. Jean-Pierre TALLIEU (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme Christine VIVIEN (S) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique  
Suppléante de M. François PATSOURIS
- M. Michel PRIOUZEAU (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Noël Vincent GRIOLET (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Roger GUILLAUD (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Jacques LYS (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Dominique TONNAY (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Pascal FERCHAUD (T) ..... Conseil départemental
- Mme Fabienne LABARRIERE (T) ..... Conseil départemental

**En présence de :**

- M. CHEVALIER Pierre-Yves ..... Directeur du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

**LES ABSENTS EXCUSES :**

- M. Gilles SALLAFRANQUE (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme Marie-Pierre QUENTIN (T) ..... Conseil départemental
- M. Mickaël VALLET (T) ..... Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- M. Vincent BARRAUD (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Maurice Claude DESHAYES (T) ..... Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- M. François PATSOURIS (T)..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

° ° ° °

**Secrétaire de séance : GUILLAUD Roger**

° ° ° °

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE  
COMITE SYNDICAL DU 11 JUILLET 2019**

**CS-190711-08 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN SEMI-RIGIDE MOTORISE ET DE SA REMORQUE DE ROUTE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE ET LE SYNDICAT MIXTE**

Vu l'arrêté préfectoral n°17-2331-DRCTE-BCL en date du 23 novembre 2017 autorisant la création du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

Considérant que, dans le cadre de sa politique « activité nautiques » la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, est propriétaire, notamment, d'un bateau de type semi-rigide Zodiac Pro 550, équipé d'un moteur à essence Suzuki d'une puissance de 70 CV, et d'une remorque de route de marque Satellite,

Considérant que la CARA, dans le cadre de sa politique de soutien aux activités nautiques, avait par délibération n°CC-160627-F3 du 27 juin 2016 mis à disposition du club nautique de La Tremblade ce bateau et sa remorque,

Considérant l'intérêt pour la CARA d'assurer la continuité de sa politique nautique il est proposé de confier au Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre, le remisage et la gestion dudit matériel,

Considérant que le remisage de ce bateau et de sa remorque doit faire l'objet d'une convention entre la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre,

Considérant que la mise à disposition de ce bateau et de sa remorque doit faire l'objet d'une convention entre la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre.

**LE COMITE SYNDICAL**

- après en avoir délibéré,

**D É C I D E**

- 1°) d'approuver la convention de mise à disposition, entre la CARA et le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre, d'un bateau de type semi-rigide Zodiac Pro 550, équipé d'un moteur à essence Suzuki d'une puissance de 70 CV, et de sa remorque de route de marque Satellite,

- 2°) d'autoriser le 1<sup>er</sup> Vice-Président Mickaël Vallet à représenter le Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre pour signer cette convention,
- 3°) d'autoriser le Président à signer tous documents permettant l'application de cette décision.

**- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ -**

Le Président du Syndicat Mixte  
des ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE  
PLACE FAURE-MARCHAND  
17390 LA TREMBLADE

Jean-Pierre TALLIEU